

**Arrêté du 17 mars 1999 relatif au budget pour 1999 du Parc national du Mercantour**

NOR : *ATEN9980147A*

*(Journal officiel* du 17 avril 1999)

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 17 mars 1999, les prévisions de recettes et de dépenses du budget du Parc national du Mercantour pour 1999 sont fixées à la somme brute de 34 651 664 F.